MINORITÉ VISIBLE, RACE ET RACIALISATION AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS : CONCEPTS ET MESURES EXIGEANTS

JACK JEDWAB

Jack Jedwab est président et directeur général de l'Association d'études canadiennes et de l'Institut canadien pour les identités et les migrations. Titulaire d'un doctorat en histoire canadienne de l'Université Concordia, il a enseigné à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université McGill. Il a donné des cours sur l'histoire de l'immigration au Québec, sur les minorités ethniques au Québec, sur les minorités de langue officielle au Canada et sur le sport au Canada. Il a également rédigé des textes pour des livres, des revues et des journaux à travers le pays, en plus d'être l'auteur de diverses publications et de rapports gouvernementaux sur les questions d'immigration, de multiculturalisme, de droits de la personne et de langues officielles. Il commente fréquemment dans les médias sur la politique, les politiques publiques, l'histoire et la culture.

La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* de 1995 du gouvernement du Canada (ci-après la Loi) définit les minorités visibles comme des personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou de couleur blanche. Le terme « non blanc » est utilisé dans le libellé de la Loi et dans les questionnaires sur l'équité en matière d'emploi destinés aux candidats et aux employés du gouvernement. Comme l'exige la Loi, depuis 1996, le recensement du Canada comprend une question sur les minorités visibles qui est utilisée principalement par les gouvernements, les entreprises, les groupes communautaires, les fournisseurs de soins de santé, les chercheurs et d'autres personnes qui font la promotion de l'équité en emploi. Les réponses du recensement aux questions des minorités visibles comprennent les groupes suivants : « Chinois, Sud-Asiatique, Noir, Philippin, Latino-américain, Asiatique du Sud-Est, Arabe, Asiatique occidental, Coréen, Japonais, Minorité visible, n.i.a. ('n.i.a.' signifie 'non inclus ailleurs'), et Minorité visible multiple »[1]. Cependant, quelques exceptions s'appliquent à certains groupes.

Les efforts visant à faire supprimer le terme « race » du recensement des États-Unis n'ont pas été couronnés de succès. Sur la base des directives fournies par l'Office of Management and Budget (OMB), le

1 www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/guides/006/98-500-x2016006-fra.cfm

bureau de recensement des États-Unis recueille des données raciales pour aider à promouvoir les droits civils et en particulier l'égalité des chances en matière d'emploi, ainsi que pour évaluer les disparités raciales dans les risques sanitaires et environnementaux.

En se fondant sur l'auto-identification, les responsables du recensement soutiennent que « ...les catégories raciales... reflètent généralement une définition sociale de la race reconnue dans notre pays et non une tentative de définir la race sur le plan biologique, anthropologique ou génétique ».

Contrairement à la classification de la question du recensement des minorités visibles de Statistique Canada, le recensement américain énumère cinq catégories minimales : Blancs, Noirs ou Afro-Américains, Amérindiens ou Indiens d'Amérique ou d'Alaska, Asiatiques, et Indiens d'Hawaï ou d'autres îles du Pacifique.

De nombreux universitaires, représentants de la société civile et décideurs d'Amérique du Nord et d'Europe ont critiqué l'utilisation des termes « race » et « minorité visible », insistant sur le fait que cette terminologie renforce les stéréotypes et masque les distinctions significatives entre différents groupes minoritaires.

Dans les pages qui suivent, nous passerons en revue les développements récents au Canada et aux États-Unis en ce qui a trait à la terminologie qui cherche à catégoriser la « couleur de la peau » et à déterminer la meilleure façon de mesurer les résultats économiques et sociaux associés à sa classification. Une attention particulière est accordée à la façon dont les analystes traitent la question de l'identification mixte.

Depuis l'introduction de ce terme typiquement canadien, l'identification et/ou la classification du statut de membre d'une minorité visible a fait l'objet de critiques croissantes et demeure un sujet de controverse. L'idée de se renseigner sur le statut de minorité visible fait de plus en plus partie d'un débat mondial sur l'utilisation respective des termes race et racialisation. L'expression « minorité visible » est de plus en plus critiquée, avec peut-être les principales critiques concernant la composition des « minorités visibles », où les groupes choisis ont souvent peu en commun les uns avec les autres, car certains groupes sont plus vulnérables que d'autres et sont pourtant regroupés dans une seule catégorie à des fins stratégiques. D'autres font remarquer que les minorités visibles peuvent former la majorité de la population, comme c'est déjà le cas à Vancouver et à Toronto. L'analyste de Statistique Canada, Laetitia Martin, a déclaré : « Lorsque nous utilisons les groupes de minorités visibles regroupés, nous avons tendance à homogénéiser les expériences des différents groupes minoritaires et nous détournons l'attention des endroits où les besoins sont vraiment les plus grands. »

Dans les milieux universitaires, la société civile et un certain nombre de décideurs en Amérique du Nord et en Europe, le terme racialisation ou minorités racialisées est de plus en plus utilisé au lieu de minorités visibles ou de formation raciale (les premiers termes visent à remplacer le terme race).

Les analystes insistent sur le fait que le simple fait de poser de telles questions renforce l'idée que la race existe. Hochman (2019) soutient que « ...si la race est mieux définie comme un concept biolo-

gique qui ne fait référence à rien dans le monde — alors nous devrions probablement cesser d'utiliser « race » comme terme descriptif ». Segall (2002) remarque que « la croyance en l'existence de la « race », associée à des croyances largement répandues sur les différences de comportement, est un phénomène sociologique puissant qui a un impact sur les relations intergroupes ». Il soutient que le simple fait de traiter la construction sociale de la « race » comme s'il s'agissait d'une réalité biologique est en soi « raciste » et qu'il faut s'y opposer avec vigueur.

Hochman affirme que le terme racialisé offre aux groupes qui ont été compris et traités comme des « races » inférieures un moyen de s'affirmer et de se défendre collectivement, tout en rejetant la biologisation et l'infériorisation associées à la « race ». D'autres soutiennent que l'utilisation du terme « race » encourage le racisme en reconnaissant l'existence de la race.

Mais Hochman reconnaît qu'il y a eu un retour de bâton contre l'utilisation du terme « racialisé ». Certains suggèrent qu'il s'agit d'un substitut gênant à la « formation raciale » et qu'il crée de la confusion lorsqu'on parle de racisme. On pourrait soutenir qu'il n'y a pas eu beaucoup de réaction défavorable à l'égard de ce terme puisque, en dehors du milieu universitaire et de la société civile, il y a peu de preuves d'une adoption publique considérable du mot « racialisé ».

C'est ce qu'indiquera le formulaire du recensement américain de 2020 : « Les catégories raciales et ethniques sont des constructions sociopolitiques ; elles ne doivent pas être interprétées comme étant de nature scientifique ou anthropologique ». Les responsables américains du recensement ont envisagé des alternatives au terme race et, en 2015, ont expérimenté de nouveaux moyens d'interroger les gens sur leurs origines. Les questions du formulaire demandaient aux répondants quelle « catégorie » les décrit le mieux, puis énuméraient une série de races et d'origines, y compris les Blancs, les Hispaniques et les Noirs, parmi d'autres. Le recensement établit une distinction entre la race et l'origine. Le fait que l'hispanique ne soit pas considéré comme une race a suscité une certaine confusion.

Le bureau de recensement américain a finalement déterminé que le recensement de 2020 conserverait les mêmes catégories raciales et ethniques que celles utilisées lors du recensement précédent. Toutefois, sous la case à cocher « Noir ou Afro-Américain », un nouvel espace sera ajouté au questionnaire pour permettre aux participants d'écrire dans leurs origines non hispaniques avec des exemples tels que « Afro-Américain », « Jamaïcain » et « Nigérian ».

DES « RACES » AUX MINORITÉS VISIBLES EN PASSANT PAR LES « ETHNIES » ?

Il semble y avoir un intérêt croissant à s'éloigner de la collecte d'information sur les minorités visibles en faveur de l'utilisation de données sur les origines ethniques afin d'identifier les inégalités économiques et sociales. En 2012, les Nations Unies ont averti le Canada que le terme minorités visibles risquait d'homogénéiser les expériences des différents groupes ethniques. Ils ont déclaré que « son manque de précision peut constituer un obstacle pour combler efficacement les écarts socioéconomiques des différents groupes ethniques ». Les catégories de minorités visibles (y compris la catégorie « pas une minorité visible ») peuvent en effet masquer une diversité d'origines ethniques.

Les résultats préliminaires d'une analyse de Statistique Canada ont révélé que les résultats en matière de revenu et d'emploi selon l'origine ethnique ont donné lieu à des résultats différents sur le marché du travail. Statistique Canada a évalué la faisabilité de la désagrégation des ensembles de données sur les origines ethniques en vue de déterminer si le concept de minorité visible « est toujours pertinent pour mesurer les inégalités sur le marché du travail actuel ». Mais de tels changements nécessiteraient la modification de la Loi sur l'équité en matière d'emploi du Canada, ce qui ne serait en aucun cas simple.

LA CONFUSION ?

Au Canada et aux États-Unis, des complications surviennent dans le processus de classification des cas où les répondants au recensement s'identifient à la fois comme membres d'une minorité visible et non visible. Dans le groupe de population de Statistique Canada, des données variables sont incluses pour des réponses multiples telles que « Blanc et Sud-Asiatique » et « Blanc et Noir ». Mais les mêmes réponses multiples sont comptées différemment dans la variable des minorités visibles en raison de la nécessité qu'elles soient calculées conformément aux exigences du gouvernement en matière d'équité en emploi. Dans la variable des minorités visibles, les personnes qui ont répondu « Sud-Asiatique », « Chinois », « Noir », « Philippin », « Asiatique du Sud-Est », « Coréen » ou « Japonais », en combinaison avec « Blanc » dans une réponse écrite, sont incluses dans le compte des minorités visibles pour le groupe spécifique de minorités visibles indiqué. Par exemple, les répondants qui ont coché « Noir » et « Blanc » sont inclus dans le comptage « Noir ». Mais les personnes qui déclarent « Latino-américain » et « Blanc », « Arabe » et « Blanc », ou « Asiatique occidental » et « Blanc » sont classées comme « Pas une minorité visible ».

TABLEAU 1 : POURCENTAGE DE PERSONNES DÉCLARANT APPARTENIR À UNE MINORITÉ VISIBLE SELON LE GROUPE ETHNIQUE CHOISI, CANADA, 2016

	Hommes	Femmes
Argentin	41 %	42 %
Brésilien	45,8 %	48,2 %
Colombien	86 %	86,2 %
Mexicain	57,2 %	59,5 %

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, TOTALISATIONS SPÉCIALES, RECENSEMENT DU CANADA DE 2016.

L'utilisation de l'expression « minorité visible » pose un défi important du fait que les personnes qui s'identifient comme telles ne peuvent pas toutes être « visuellement » identifiables. Par exemple, de nombreuses personnes qui se considèrent de diverses origines ethniques latino-américaines ou arabes choisissent de ne pas s'identifier comme membres d'une minorité visible dans les catégories correspondantes de la question du recensement.

Aux États-Unis, les réponses multiples aux questions sur l'identification raciale sont souvent appelées « race mixte ». Aux États-Unis, le terme « race mixte » évoque l'expérience biraciale d'avoir un parent noir et un autre blanc, ou peut-être un blanc et l'autre asiatique. Mais pour de nombreux Latinos américains, l'identité métisse prend un sens différent — une identité liée à l'histoire coloniale de l'Amé-

rique latine et qui inclut généralement une origine blanche et indigène, ou « métisse », quelque part dans leur ascendance. Un rapport publié en 2014 par Pew Research révèle qu'un tiers des adultes hispaniques américains s'identifient comme « métis », « mulâtres » ou une autre combinaison mixte. Le terme « race mixte » n'a pas encore trouvé de substitut satisfaisant au Canada. Il est rare que l'expression « minorités visibles multiples » soit employée dans le discours public lorsqu'il s'agit de personnes qui s'identifient à plus d'un groupe. Mahtani a récemment écrit une importante monographie au Canada intitulée *Amnésie des races mixtes*.

Selon une enquête de Pew Research auprès des Hispaniques américains, ceux qui s'identifient comme métis, métis ou mulâtres sont plus susceptibles que les adultes latinos qui ne s'identifient pas comme métis d'être non mexicains (45 % contre 36 %) et d'avoir un niveau d'éducation supérieur (45 % ont quelques études supérieures ou plus, contre 27 %). Le *U.S. Census Bureau* est confronté à d'importants défis lorsqu'il s'agit de mesurer « l'identité raciale » hispanique. En effet, un nombre considérable d'Hispaniques ne choisissent pas une catégorie de race standard du recensement comme les Blancs, les Noirs ou les Asiatiques. Au lieu de cela, environ quatre personnes sur dix choisissent « une autre race » et environ deux tiers des adultes hispaniques américains considèrent qu'être hispanique fait partie de leur origine raciale, et non seulement de leur appartenance ethnique (Gonzalez-Barrera, 2015).

Le recensement du Canada permet d'examiner la relation entre l'identification ethnique et le statut de minorité visible. Dans le cas d'un certain nombre de groupes ethniques qui s'identifient comme Latino-Américains (ainsi qu'Arabes), les réponses à la question du recensement sur le statut de minorité visible varient. Comme l'indique le tableau ci-dessous, ceux qui s'identifient ethniquement comme argentins et brésiliens ne s'identifient pas à une minorité visible, une majorité modeste de Mexicains le font et une majorité importante de Colombiens le font.

TABLEAU 2 : STATISTIQUES SUR LE REVENU POUR CERTAINES ORIGINES LATINO-AMÉRICAINES, CANADA, HOMMES, 25-54 ANS, SALAIRES, TRAITEMENTS ET COMMISSIONS MOYENS EN 2015 ($) CHEZ LES BÉNÉFICIAIRES CERTIFICAT OU DIPLÔME UNIVERSITAIRE AU NIVEAU DU BACCALAURÉAT OU PLUS

2016	Argentin	Brésilien	Colombien	Mexicain
Total - Minorités visibles	100 325	67 489	63 870	69 239
Amérique latine	91 840	56 405	60 453	66 610
Pas une minorité visible	104 037	77 734	82 725	79 225
Différence entre Latino-américain et pas minorité visible	15 %	38 %	35 %	20 %

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, TOTALISATIONS SPÉCIALES, RECENSEMENT DU CANADA DE 2016.

Lorsqu'on examine les données sur le revenu en fonction des recoupements entre les quatre origines ethniques latino-américaines susmentionnées et le statut de minorité visible, on constate d'importantes différences entre les groupes qui s'identifient comme membres d'une minorité visible en Amérique latine et ceux qui ne s'identifient pas comme membres d'une minorité visible. Dans le tableau ci-dessous, nous pouvons voir une différence de revenu de 15 % entre les Argentins de souche qui s'identifient respectivement comme Latino-Américains et comme membres d'une minorité non visible, et la différence atteint 38 % pour les Brésiliens de souche, selon qu'ils s'identifient comme Latino-américains ou non appartenant à une minorité visible.

CONCLUSION

Les identités et l'identification sont en constante évolution, tout comme la terminologie que nous utilisons pour nous définir. Dans les démocraties pluralistes, les citoyens se définissent de multiples façons et les recenseurs ont beaucoup de mal à mesurer l'identité dans des contextes très chargés. Segall (2002) insiste sur le fait qu'il est impératif de faire passer le mot que la « race » est une construction culturelle qui varie dans l'espace et dans le temps et qui diffère selon les pays. Il soutient que les groupes qui sont perçus partout comme des « races » sont mieux décrits comme des groupes ethniques, façonnant et remodelant simultanément leurs propres cultures particulières et influençant d'autres groupes avec lesquels ils sont en contact. Mais les efforts continus pour passer le mot et amener les Nord-Américains à utiliser des termes comme « racialisé » comme substitut à la race, à la formation raciale ou aux minorités visibles ne semblent pas avoir fait de progrès substantiels à l'extérieur du milieu universitaire et le moment est peut-être venu de procéder à une réévaluation.